



**Club des Routiers Équestres**

C.P. 76042,

Mascouche (Québec) J7K 3N9

Courriel : [info.clubdesroutiersequestres@gmail.com](mailto:info.clubdesroutiersequestres@gmail.com)

[www.lesroutiersequestres.com](http://www.lesroutiersequestres.com)

## AVIS DE CONVOCATION ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2020

La situation de la pandémie ce printemps a eu pour conséquence que nous avons dû reporter notre assemblée générale 2020. Nous devons avoir l'autorisation et une salle afin de pouvoir tenir notre AGA.

Veuillez prendre avis que l'assemblée générale annuelle du Club des Routiers Équestres se tiendra le :

**DATE :** Jeudi, le 15 octobre 2020  
**HEURE :** 19 heures  
**ENDROIT :** École le Prélude  
2995 avenue des Ancêtres, Mascouche,

**Cette invitation est réservée aux membres en règle du Club (carte d'identité avec photo requise à l'entrée) – (membres 18 ans et plus seulement)** tel que stipulé à l'article 19 alinéa D) « Le membre doit avoir payé sa cotisation au moins trente (30) jours avant l'assemblée générale pour avoir droit de vote ».

NOTE : Aucun document ne vous sera fourni.

Le port du masque et la distanciation seront obligatoires. Aucun café ne sera servi

Des élections seront tenues pour les postes suivants :

### **Administrateurs sortant de charge**

- Mandat de 2 ans : occupé par *m. Michel Thivierge*
- Mandat de 2 ans : occupé par *mme Isabelle Dozois*
- Mandat de 2 ans : occupé par *m. Clément Limoges*
- *Mandat de 1 an (fin de mandat)* : occupé par *mme Maryse Thibodeau*
  
- Mandat de 2 ans poste # 2 : occupé par *m. Rémi Landry*
- Mandat de 2 ans poste # 4 : occupé par *m. Georges Robert*
- Mandat de 2 ans poste # 6 : occupé par *m. Jean-Denis Robert*
- Mandat de 2 ans poste # 8 : occupé par *VACANT*

**Toute personne désirant poser sa candidature pour un poste au Conseil d'administration du CREM peut le faire en communiquant avec le Conseil.** La mise en candidature devra être transmise par courriel au CA 15 jours avant l'Assemblée générale. La mise en candidature sera confirmée et secondée en présence des membres, le jour de l'Assemblée générale.

**Aucune mise en candidature ne sera acceptée après le 15 jours (1<sup>er</sup> octobre 2020)**

## **ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de l'assemblée ;
2. Vérification du quorum et des présences ;
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour ;
4. Lecture et adoption du compte rendu de l'assemblée générale annuelle de l'année 2019 ;
5. Présentation et adoption des états financiers 2019 ;
6. Présentation du rapport d'activités 2019 (revue des activités de l'année) ;
7. Adoption des modifications dans les règlements, statuts de la corporation et du code d'éthique ;
8. Énumération des administrateurs sortants de charge;
9. Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'élection ;
10. Élection des administrateurs ;
11. Pause
12. Présentation du nouveau conseil ;
13. Affaires nouvelles et varia ;
14. Levée de l'assemblée